

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 17 février 2022

### Signature d'une convention entre la Carsat Languedoc-Roussillon et Occitanie Méditerranée Habitat en faveur du logement des retraités

L'enjeu majeur de ce partenariat est d'adapter le parc de logements pour répondre aux besoins des retraités et des futurs retraités, et développer les actions de prévention de la perte d'autonomie à destination des retraités locataires.

#### L'enjeu du logement social et du vieillissement

Aujourd'hui, 30,4 % des locataires de logements sociaux (titulaires d'un bail) sont âgés de plus de 60 ans.

Il en découle pour les bailleurs sociaux la nécessité de poursuivre l'adaptation de leur parc pour répondre aux besoins à venir, et développer des partenariats avec les acteurs de l'accompagnement du vieillissement qui peuvent délivrer les services permettant le maintien à domicile de leurs locataires retraités.

En parallèle, les différents financeurs, et notamment les prêts à taux zéro et subventions qu'accordent la Carsat Languedoc-Roussillon, sont de plus en plus sollicités par les élus pour développer une offre de logements adaptés sur leur territoire.

#### Le partenariat entre la Carsat Languedoc-Roussillon et Occitanie Méditerranée Habitat

Par ce partenariat, la Carsat Languedoc-Roussillon et Occitanie Méditerranée Habitat s'engagent pour **renforcer la mobilisation des bailleurs sociaux en faveur des locataires retraités** et pour **favoriser l'adaptation des logements sociaux au vieillissement des locataires retraités et leur proposer un accompagnement favorisant leur bien vieillir à domicile.**

La Carsat Languedoc-Roussillon et Occitanie Méditerranée Habitat entendent améliorer leur connaissance des locataires retraités du parc social, optimiser leurs actions et rapprocher leurs cultures professionnelles afin de déployer des actions complémentaires favorisant le maintien de l'autonomie des locataires retraités.

## Les engagements de la Carsat Languedoc-Roussillon et d'Occitanie Méditerranée Habitat

- Promouvoir et à participer au développement d'actions collectives au profit des locataires retraités
- Améliorer la circulation de l'information entre les référents de la Carsat Languedoc-Roussillon et les référents bailleurs sociaux sur les actions de prévention conduites
- Organiser des réunions d'information retraite à destination des futurs retraités afin de les aider dans leurs démarches
- Orienter respectivement les seniors repérés à risque de fragilité vers les dispositifs existants pour améliorer la qualité de vie à domicile des seniors les plus vulnérables, le plus longtemps possible. Sur ce dernier point, la Carsat Languedoc-Roussillon a développé une méthode permettant de coordonner localement les professionnels autour de la personne âgée en proposant aussi bien des entretiens et des conseils individuels que des actions collectives de prévention
- Rendre l'offre plus visible, plus accessible mais également mieux coordonnée et ce afin d'apporter des réponses globales par territoire
- Avoir une meilleure connaissance des offres réciproques de la Carsat Languedoc-Roussillon et d'Occitanie Méditerranée Habitat afin de conseiller et orienter les retraités locataires



De gauche à droite :

- Aurélie Legallée Directrice d'Occitanie Méditerranée Habitat
- Michel Calvo Président d'Occitanie Méditerranée Habitat
- Madeleine Medolago, Directrice de la Carsat Languedoc-Roussillon
- Marie-Christine d'Avrincourt, Directrice de l'action Sociale et des interventions sociales de la Carsat Languedoc-Roussillon

### **A propos de la Carsat Languedoc-Roussillon**

La Carsat Languedoc-Roussillon est l'interlocuteur régional en matière d'Assurance retraite, d'accompagnement social et de prévention des risques professionnels. Ses attributions, fixées par la loi, contribuent à la protection sociale de la population dans les régions concernées.

Ses missions principales sont :

- Gérer les carrières des assurés,
- Calculer les retraites et payer les prestations,
- Accompagner les assurés fragilisés par un problème de santé ou de perte d'autonomie,
- Assurer et prévenir les risques professionnels.

Quelques chiffres clés de notre action en Languedoc-Roussillon en 2021 :

- 4,6 milliards d'euros de pensions versés aux 570 000 retraités
- 3,4 millions d'euros consacrés à la construction, la rénovation ou l'équipement de lieux de vie collectifs
- 14 400 retraités bénéficiaires d'aides individuelles

### **A propos de Occitanie Méditerranée Occitanie**

L'association habitat social Occitanie Méditerranée (OMH) représente les 28 organismes HLM de la partie Est de l'Occitanie (Aude, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées-Orientales), toutes familles confondues. Elle joue à la fois un rôle d'animation et de représentation au niveau local, départemental et régional, et un rôle d'interface avec l'Union Sociale pour l'Habitat.

Sa mission est de soutenir les organismes Hlm dans la réalisation de leurs opérations et de leurs objectifs professionnels et défendre leurs intérêts auprès de l'ensemble des acteurs de l'habitat et décideurs, à partir d'orientations partagées.

Quelques chiffres clés pour notre territoire :

- 149 560 logements locatifs sociaux (source RPLS) gérés par 2 200 salariés ;
- 338 000 personnes logées ;
- 58 000 demandes de logement en attente hors mutation, malgré un rythme de production neuve de 5 à 6 000 logements/an ;
- Nos Bailleurs Sociaux, acteurs économiques incontournables, génèrent un chiffre d'affaires d'1,5 milliards d'euros /an ;

[www.oimh-convergence.org](http://www.oimh-convergence.org)

### **Contacts presse**

---

Carsat Languedoc-Roussillon : Elodie Spagnuolo / [elodie.spagnuolo@carsat-lr.fr](mailto:elodie.spagnuolo@carsat-lr.fr) / 06 47 83 91 75

Occitanie Méditerranée Habitat : Aurélie Le Gallée / [a.legallee@omhabitat.org](mailto:a.legallee@omhabitat.org) / 06 25 88 30 17